

Nom et prénom
Rue et numéro
Code postal et localit 
.....

Coll ge communal de la Ville de Stavelot
Service Urbanisme
Place Saint-Remacle 32
4970 Stavelot

....., le

Objet : r clamation — enqu te publique du 1^{er} octobre au 3 novembre 2026 sur la demande de permis unique de la SRL WattElse (4  oliennes de 210 m et stockage par batteries, Vieille Voie de Li ge   Malmedy, Burnenville).

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enqu te publique cit e en objet, je vous adresse ma r clamation. Habitant de Stavelot, commune « potentiellement impact e » selon l'autorit  (EIE, p. 2), je m'oppose   ce projet. Je demande au Coll ge de rendre un avis d favorable et aux autorit s de refuser le permis, pour les raisons suivantes, tir es de l' tude d'incidences (EIE) de juillet 2026 :

1. **Un risque d'incendie, apr s le feu des Fagnes.** En ao t 2026, l'incendie des Hautes Fagnes a ravag  environ 3 000 ha du c t  de Waimes, Jalhay et Baelen. **Demain, ce sont les bois de Burnenville,   1,5 km de Francorchamps, qui pourraient br ler** (p. 293) : le projet installerait, au milieu des r sineux, quatre conteneurs de batteries au lithium pour lesquels un emballage thermique ne peut  tre exclu. **Aucune r serve d'eau n'est pr vue**, alors qu'en ao t il a fallu l'aide des agriculteurs pour ravitailler les pompiers en eau. Le feu peut aussi venir de l'ext rieur : les r sineux et les sols tourbeux qui entourent le site, semblables   ceux des Fagnes, dont l'un   moins de 100 m du chantier (p. 119), peuvent porter un feu de for t jusqu'aux batteries. L'EIE n'envisage pas ce sc nario. **Une nacelle en feu,   135 m de haut, serait hors de port e des pompiers.** Les  oliennes g n raient aussi les avions bombardiers d'eau et les h licopt res, comme ceux mobilis s en ao t, qui larguent   basse altitude :   l' tranger, des services de lutte contre les feux estiment qu'un parc  olien cr e de fait une zone interdite de vol. **Si le feu prenait pendant une course, des dizaines de milliers de spectateurs seraient    vacuer au milieu des bois**, sur des routes d j  satur es (p. 385) : WT1 n'est qu'  228 m de la piste (p. 428). **Le Bourgmestre de Malmedy, Monsieur Bastin, charg  par la Nouvelle loi communale de pr venir les incendies sur sa commune, o  se trouve le site, et membre du conseil de la zone de secours Warche-Ambl ve-Lienne, doit exiger une  tude du risque d'incendie et l'avis de la zone de secours avant tout permis. Il devra prendre position et en assumer la responsabilit .**
2. **Des chutes de glace sur la N62c.** WT1 serait   environ 90 m de la N62c, l'axe Francorchamps-Malmedy, o  l'EIE compte quelque **2,4 millions de passagers par an** (p. 428) ; **des bus scolaires l'empruntent.** D s les premiers froids, la glace form e sur les pales peut tomber ou  tre projet e. L'EIE ne calcule pas jusqu'o  ; elle admet que les  oliennes surplombent des « zones de passage du public » et se contente de recommander des panneaux d'information (p. 429 et 463) ; **le promoteur n'apporte aucune autre solution.** Un bloc de glace sur un pare-brise   70 km/h peut causer un accident grave. Aucun avis du gestionnaire de la route ne figure au dossier ; en 2023, il  tait d favorable. **Une vie est une vie.**
3. **Des lumi res toute la nuit, visibles des villages jusqu'  au moins 5 km   la ronde.** Un feu rouge clignotant de 2 000 cand las sur chaque  olienne, **toute la nuit et toute l'ann e**, perturbant le sommeil des habitants, et un flash blanc de 20 000 cand las le jour (p. 49-50). L'EIE dit les  oliennes visibles de Francorchamps, Ster, Rivage, Hockai, Wavreumont et du nord de Stavelot (p. 316).
4. **Un paysage et une nature sacrifi s.** Quatre  oliennes de 210 m, dont le bout des pales atteindrait 709 m d'altitude, **plus haut que le Signal de Botrange.** Elles s'ajouteraient aux huit  oliennes d j  autoris es   Stavelot (p. 348). Le site domine la vall e de l'Eau Rouge, site Natura 2000   270 m ; **le ruissellement vers Burnenville et le circuit n'est pas s rieusement calcul **, et la nappe aquif re, que les pieux des fondations pourraient atteindre (p. 95), n'est pas  tudi e : rien n'exclut qu'elle s'ass che   l'avenir, et le manque d'eau deviendrait alors un probl me pour tous. Des esp ces prot g es vivent ici : cigogne noire, milan royal et pic noir ; plusieurs chauves-souris, dont le grand murin, avec un impact « majeur » avant mesures pour quatre esp ces ; castor d'Europe et chat sylvestre   moins de 500 m (p. 143-175 et 271). **Le loup, revenu dans la r gion, et le blaireau ne sont m me pas mentionn s.**
5. **Notre  conomie touristique.** Stavelot est la 14^e commune de Wallonie pour le nombre d'h bergements touristiques, Malmedy la 5^e (p. 374). Dans les deux communes, une grande partie de l'h bergement **se concentre aux abords du circuit.** Notre centre historique et son abbaye, le circuit et les Hautes Fagnes attirent les visiteurs par leurs paysages et leur calme (p. 367). **L'EIE ne formule pourtant « aucune recommandation » pour le tourisme** (p. 466).
6. **Un chantier lourd et un dossier incoh rent.** Un an de travaux et **plus de 752 camions** sur nos routes, dont la solidit  ne serait v rifi e qu'apr s le permis (p. 98), **sans engagement  crit du promoteur de les r parer** (pi ce A12). Des talus jusqu'  9 m resteraient apr s le d mant lement. Des plans de 2022 montrant des  oliennes de 180 m, **des batteries en zone foresti re sans d rogation**, deux permis gard s en r serve en vue d'un « arbitrage » (pi ce A5).

Pour ces raisons, **je demande le refus de ce permis** et vous remercie de joindre la pr sente r clamation au proc s-verbal de cl ture de l'enqu te.

Signature :

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distingu es.